



Belga / J. Jacobs

### Pas d'écrans géants à Bruxelles

Bruxelles et Ixelles n'ont pas autorisé l'installation d'écrans géants dans l'espace public pour retransmettre les matches des Diablos Rouges lors du Mondial 2018. Ailleurs en Région bruxelloise, les supporters pourront regarder les rencontres des Belges en plein air au stade Machtens à Molenbeek et place du Miroir à Jette.



Belga / V. Lefour

### Le burn-out parental à la loupe

L'UGent et l'UCL mènent une étude sur les causes du « burn-out parental ». Cette enquête menée dans 37 pays, dont la Belgique, doit également déterminer les facteurs culturels à l'origine de ce phénomène. Les mères et les pères se voient diagnostiquer ce syndrome d'épuisement quand le fait d'être parent devient trop lourd psychologiquement.

# Des exportations chimiques irrégulières vers la Syrie

**ANVERS Trois sociétés belges ont vendu un composant du gaz sarin à des entreprises syriennes avec l'aval de la douane. Elle n'a apparemment pas tenu compte de l'interdiction en vigueur depuis 2014, révélait hier une enquête menée par le magazine Knack.**



Belga

Des dizaines de tonnes de produits chimiques « interdits » ont été exportées par leur entremise vers la Syrie et le Liban après juillet 2013. Certains de ces produits, comme l'isopropanol, peuvent servir à la fabrication d'armes chimiques, dont le redoutable gaz sarin. Au total, 24 livraisons litigieuses ont eu lieu entre mai 2014 et décembre 2016, orchestrées par trois entreprises anversoises, A.A.E. Chemie Trading, Annex Customs et Danmar Logistics. Elles sont désormais poursuivies par la justice belge. L'exportation de produits chimiques vers la Syrie est

pourtant soumise, depuis 2013, à une autorisation spéciale. Mais la douane belge n'a apparemment pas tenu compte de l'interdiction émise par l'Organisation internationale pour l'interdiction des armes chimiques des Nations unies. Pour le ministre des Finances Johan Van Overtveldt, compétent pour les douanes, cette af-

faire est « pour le moins incroyable ». « Ces entreprises ont des années d'expérience dans ce secteur », a-t-il déclaré dans l'émission De Ochtend sur Radio 1.

### LES DOUANES NIENT TOUTE RESPONSABILITÉ

Les douanes ont lancé une enquête interne et des « irrégularités » ont été constatées, a ajouté le ministre sans en dire davantage dans l'attente que l'affaire passe en justice, le 15 mai. Interrogée sur La Première, la porte-parole de l'administration a évoqué des fausses déclarations, sans en dire plus. Selon Johan Van Overtveldt, les entreprises concernées exportaient déjà de l'isopropanol en Syrie avant 2013, le produit étant utilisé comme diluant. Mais d'après les informations dont le ministre dispose, ces exportations ont cessé fin 2016. Mise en cause, la douane s'est quant à elle retournée contre les entreprises citées. Elles assurent pour leur part avoir fait commerce avec des firmes privées syriennes et libanaises qui produisent notamment des peintures, des vernis et des liquides de refroidissement. L'opposition au parlement a réclamé hier des explications des ministres des Finances et des Affaires étrangères, Johan Van Overtveldt et Didier Reynders.

### On votera le 26 mai 2019



Belga / O. Morin

**BRUXELLES** Les élections pour le Parlement européen se tiendront entre le jeudi 23 mai et le dimanche 26 mai 2019, un délai suffisamment large pour respecter les calendriers nationaux. C'est ainsi que les élections aux Pays-Bas se déroulent traditionnellement un jeudi, tandis que dans la plupart des autres pays, comme en Belgique, c'est le dimanche qui est préféré. En Belgique, les élections pour les parlements régionaux se déroulent le même jour que les Européennes, le 26 donc. En raison du Brexit, les citoyens ne devront plus élire que 705 eurodéputés au lieu de 751.

### « Les plus démunis sont aussi des citoyens »

**BRUXELLES** Une trentaine d'organisations ont publié hier une lettre ouverte à l'intention des gouvernements fédéraux, régionaux et communautaires. Parmi les signataires figurent notamment ATD Quart-Monde, la FGTB, la CSC, la Ligue des Familles ou encore le Réseau belge de lutte contre la pauvreté. Ces associations demandent aujourd'hui aux différents gouvernements de faire de leur rapport « un outil de travail à tous les niveaux de pouvoir pour concrétiser les espoirs des plus pauvres et de leur ambition de contribuer à une société plus juste, plus solidaire et plus démocratique ». L'ambition des auteurs du rapport n'est pas de demander des mesures spé-



Belga / B. Doppagne

cifiques pour une population particulière, mais « de pousser notre société vers l'avant, à partir des plus exclus, pour garantir à tous l'accès effectif aux droits fondamentaux et à la citoyenneté ».

## Le ChOD dédouane son subordonné

**BRUXELLES Entendu hier à la Chambre, le « patron » de l'armée, le général Marc Compernel (Chief of Defense), a défendu la rétention d'informations au sujet du remplacement des F-16 de la part d'un de ses subordonnés.**



Belga / L. Dieffembacq

Le colonel Peter Letten, en charge du matériel volant au sein de la Direction générale des Ressources matérielles (DGMR) de l'état-major de la Défense, a « pris une décision défendable », a affirmé le chef de la Défense, au cours de son audition devant la commission ad hoc de la Chambre. « Cela faisait partie de ses compétences », a-t-il souligné, d'autant que l'un des mémos ne portait que sur la fatigue du métal de la cellule des F-16. Il était interrogé sur l'existence de documents

ayant fui dans la presse et laissant entendre que la durée de vie des F-16 pouvait être prolongée, alors que le gouvernement a décidé de les remplacer par des avions de combat de nou-

velle génération. La décision de remplacer les F-16 étant prise, la prolongation n'était dès lors plus une option, tout comme d'autres solutions, a encore dit le général Compernel.